

.: ATELIER :.
« Echange d'expériences et formation pour le plaidoyer »

17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc.

Organisé par l'Espace Associatif et Social Watch/Contrôle Citoyen

Avec la collaboration de OXFAM- Novib/KIC

QUESTIONNAIRE POUR LES PARTICIPANTS-TES
Systematisation des Expériences

I. Informations personnelles

Sexe | F | | M | x

Nom de famille | ISSAKA

Prénom(s) | ABDOULAYE

Nationalité | NIGERIENNE

Date de Naissance (jour/mois/année) | 01 / 01 /
1964

Nom complet de votre Organisation/Mouvement/Communauté (et son sigle)

PLATE FORME PAYSANNE DU NIGER (PFPN)

Fonction ou Poste occupé au sein de votre Organisation

CHARGE DE PROGRAMME

Votre organisation participe-t-elle ou a-t-elle des liens avec des réseaux locaux, nationaux, régionaux ou internationaux ? Si oui, lesquels?

Notre organisation est membre fondateur du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), et est membre du comité exécutif de ce réseau.

II. Description de l'expérience:

STP réponds les questions suivantes en utilisant l'espace nécessaire

Par rapport à cet atelier, que signifie une « expérience »?

Pour nous, une expérience est un processus, une stratégie ou une activité d'une organisation ou d'un groupe d'organisations visant à atteindre le changement social.

Par exemple, une expérience peut être une technique agricole, une méthode éducative ou des questions plus complexes comme la conception des coalitions internationales. Sa portée peut être limitée, mais une expérience peut aussi inclure un projet ou un programme entier.

1. Quels sont les principaux domaines d'expertise de ton organisation? (Exemple: Développement social, Droits Humains, l'analyse des budget, droits sexuels et reproductifs, etc.) ?

En tant que cadre de concertation et d'action, la PFPN a axé ses domaines d'expertise sur le lobbying et le plaidoyer, afin d'influencer les politiques et stratégies en matière de développement rural au niveau National, sous régional et international pour ainsi rendre de meilleurs services aux membres. Et le plaidoyer auprès des partenaires en vue d'améliorer les conditions de vie des productrices et producteurs ruraux.

2. Quelles sont les stratégies utilisées au sein de votre organisation pour atteindre ses objectifs ? (Exemple: Éducation, Recherche, Campagnes, Plaidoyer, Lobby, etc.) ?

Les principales stratégies que nous utilisons au sein de la PFPN pour atteindre ces objectifs sont : La concertation, le plaidoyer, le lobbying et campagnes. Aussi nous organisons des formations thématiques au profit des responsables des OP, des communicateurs relais et des membres du bureau de la coordination nationale. Cela nous permet d'avoir une masse critique de compétences humaines dans les différents domaines. Un accent particulier est mis sur le renforcement des capacités des membres du Collège des femmes et des jeunes qui sont des espaces d'échanges créés à l'intérieur de la PFPN au profit de ces deux couches.

3. Parmi les activités et les expériences de ton organisation, STP choisis-en une que tu considères intéressante à partager avec les autres participants tes. L'expérience choisie doit être une action, un plan ou une intervention concernant un des cinq thèmes qui seront étudiés durant l'atelier (le suivi et l'évaluation des politiques publiques, l'analyse de budgets, les DESC, les indicateurs sociaux ou le plaidoyer). S'il te plaît décrit l'expérience d'après le format suivant.

a. RÉSUMÉ de l'expérience (pas plus de 5 lignes):

Dans le cadre de la décentralisation, le Niger à travers la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) a assigné au secteur rural qui doit jouer un rôle moteur dans la croissance économique une place centrale. Pour ce faire, la PFPN a anticipé en mettant en place dès 1999 des Coordinations au niveau des Départements et communes afin qu'elles participent efficacement aux activités des Comités Communaux et à l'élaboration des Plans de développement des Communes (PDC). A cette date, 36 coordinations sont membres des Comités de développement de leurs communes respectives

b. Situation ou problème que l'expérience prétend résoudre (Motivation)

La mise en place des Coordinations de la PFPN au niveau des communes et départements favorise l'implication et la prise en compte des préoccupations des OP dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'appropriation des actions du PDC, gage de tout développement harmonieux de l'espace communal et départemental. La démarche vise à mettre les populations rurales au cœur des décisions, des programmes et des projets les concernant. Au lieu de les mettre devant les faits accomplis comme cela se faisait dans le passé. « Car, seul celui qui habite la case, sait où l'eau y coule en cas de pluie »

c. Objectif(s) à atteindre

Emmener les OP à participer efficacement à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des politiques, projets et programmes de développement de leurs terroirs.
Amener le politique à prendre en compte les problèmes réels des OP dans les projets et programmes de développement rural.
Assurer une gestion efficace et pérenne des projets et programmes de développement agricole et rural.
Mettre les coordinations de la PFPN au niveau des 265 communes et des 36 départements du Niger.

d. Stratégies utilisées pour résoudre le problème ou améliorer la situation

Des actions de plaidoyers de lobbying sont entreprises auprès des services compétents et des conseils communaux pour que ces derniers acceptent que les OP soient membres à part entière des comités communaux de développement et qu'elles soient pleinement impliqués dans toutes actions visant le développement de leur terroirs.
Renforcer les capacités des leaders locaux pour leur meilleure participation

e. Ressources utilisées (Financières, humaines, matériels, etc.)

Les ressources humaines utilisées sont celles de la PFPN. Le Coordonnateur national et le personnel d'appui technique (le chargé de programme et le responsable de communication), sont les ressources humaines les plus actives. Ils sont appuyés dans ces actions par les Responsables des OP membres et les membres du bureau de la coordination nationale. Le Collège des femmes est aussi très actif sur toutes les questions touchant le genre, l'équité, la souveraineté alimentaire et l'économie sociale et solidaire.

f. Niveau(x) d'intervention (local, national, régional et/ou international, et les relations entre les différents niveaux)

Nous intervenons du niveau local au niveau régional en passant par le niveau national. Au niveau local la PFPN a des coordinations (Commune, département et région) qui interviennent et conduisent les actions de lobbying, plaidoyer, campagne et défense des intérêts des producteurs. Ces dernières rendent compte à la PFPN qui porte ces actions au niveau national et, à l'échelle sous régional par l'intermédiaire du Réseau des Organisations des Paysans et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) dont la Plate Forme est membre fondateur.

- g. **Petite description du processus:** Activités principales, bénéficiaires, quand et où ont été menées ces activités, méthodologie, collaboration avec des partenaires, etc.

Les OP sont sensibilisées sur leurs rôles et responsabilités sur les enjeux de la décentralisation, bonne gouvernance et la gestion des ressources naturelles. Elles sont incitées à se structurer, à unir leurs forces autour des instances de décisions pour pouvoir participer à la prise des décisions et donc influencer les politiques de développement à ces différents niveaux.

L'activité principale est la formation des OP sur leurs rôles dans le processus de la décentralisation. Elle est suivie de la mise place des coordinations (communales ou départementales). Les membres du bureau sont formés sur les techniques de négociation, le lobbying et le plaidoyer. Ce qui leur permet de mieux jouer leurs rôles. Les projets et programmes de développement intervenant dans chaque zone ciblée sont largement impliqués dans ce processus au même titre que les élus locaux. Les radios de proximités sont dans certains cas mis à profit. Ce qui facilite beaucoup l'appropriation de la démarche et de la philosophie par ces partenaires.

- h. **Résultats principaux résultats obtenus et changements produits durant la mise en oeuvre (si c'est une expérience en cours à ce jour, commentes les résultat potentiels, obstacles, etc.)**

8 coordinations régionales, 13 coordinations départementales et 38 Coordinations Communales ont été mises en place. Sur ces 38 communes 20 ont mis en place leurs Comité nominal de développement et les coordinations communales de la PFPN sont représentées dans tous ces Comités et participent activement au processus d'élaboration des PDC (Plan de Développement Communal), et le contrôle citoyen des activités des conseils communaux. Aussi, nombreux sont les partenaires qui exigent la représentation des OP dans les différents comités de pilotage des projets qu'ils financent. Ce qui dénote de la tendance positive contrôle que font les OP sur la gestion de élus locaux et les responsables de projets de l'état.

III. Évaluation de l'expérience

1. **Quelle est l'évaluation générale de l'expérience ? Est-ce que l'expérience a atteint les objectifs prévus? Est-ce que le problème a été résolu ou la situation améliorée ?**

Ce processus est en cours. Il n'y a pas encore eu d'évaluation au sens propre du terme. Mais, un constat se dégage au vue des pratiques actuelles comparées à celles d'avants. En effet, les auteurs d'abus sont de plus en plus dénoncés par la population et/ou les organisations de la société civile. Certains PDC ont été remis en causes dans les départements de Loga et Illéla pour des raisons de non prise en compte des préoccupations de la population, suite à des dénonciations des OP. C'est dire que l'expérience semble être porteuse, en ce sens que les OP prennent conscience du rôle qui est le leur, et les partenaires comprennent de plus en plus la nécessité d'impliquer les OP dans tout le processus des actions de développement. Même si la situation s'améliore du jour au lendemain, beaucoup reste encore à faire, en terme de structuration et de formations.

- . **Quels ont été les facteurs-clefs de réussite ou d'échec ?**

Les facteurs clefs de cette réussite sont à notre avis de trois ordres. Il y a d'abord l'environnement juridique qui est favorable. Le soutien financier et matériel du ROPPA ainsi que l'existence des partenaires attentifs aux appels des organisations paysannes.

Et la solidarité entre les organisations de la société civile. Mais cette action qui vient d'être initiée doit être généralisée ; c'est à dire que toutes les communes doivent avoir une coordination des organisations paysannes et chaque coordination doit développer des relations de partenariat stratégique avec les différents partenaires en vue d'atteindre les objectifs qui leurs sont assignés.

3. **Quelles sont les leçons tirées?**

En terme de leçon, on retient que le contrôle citoyen est possible et a des atouts pour réussir partout dans le monde, à condition que les Organisations de la société Civile (OSC) s'y investissent avec corps et âme. Pour ce faire, la formation, l'information et les échanges d'expériences entre les OSC doivent être développés et entretenus aussi bien au niveau national, sous régional qu'international.